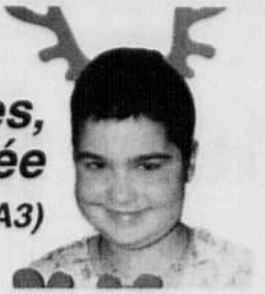




**Marie-Des-Neiges,  
la petite miraculée  
du CUSE (A3)**



**Désormais, les  
Québécois ne  
peuvent plus fumer  
n'importe où (B1, D8)**



CAHIER C

# La Tribune

**vendredi**

SHERBROOKE  
17 décembre 1999  
90e ANNÉE - No 255  
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes  
Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

Pour tout vendre il vous faut...  
Les petites annonces  
**La Tribune**  
**564-0999**

## Au Carrefour de l'Estrie

**La chaîne La Baie  
emménagerait  
dans les anciens  
locaux d'Eaton (A3)**

## Rock Forest



**Une pétition de  
1000 noms pour  
faire rouvrir la  
rue Pavillon (A5)**

## Saisie de pot à Ascot Corner



**Trois personnes  
sont mises  
en accusation (A7)**

## Un autre prix



**Céline a vendu  
100 millions  
d'albums au  
cours de la  
décennie (D8)**

# Le premier apprenti à être pris en défaut

**Le cas du jeune conducteur Yanick Lallier, inculpé  
pour facultés affaiblies, pourrait faire jurisprudence**

Sherbrooke

L'accident mortel impliquant un jeune conducteur en état d'ébriété, aux petites heures mercredi matin à Sherbrooke, pourrait faire jurisprudence. Il est le premier à survenir depuis la réforme du Code de la sécurité routière resserrant les mesures et interdisant l'alcool aux débutants du volant.

Depuis 1997, l'année de l'entrée en vigueur de la loi 12, on n'avait pas eu à déplorer pareille catastrophe, signale-t-on à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Sans le vouloir, Yanick Lallier, un conducteur de 21 ans détenant un permis d'apprenti, a écrit l'histoire en cette malheureuse matière lorsqu'il aurait fauché une jeune femme âgée de 18 ans et blessé une autre de 20 ans.

«C'est tragique cette affaire-là. On ne nous a jamais signalé de cas comme cela depuis le changement à la loi. Elle est quand même très bien suivie», confirme Rock Tremblay, porte-parole à la SAAQ.

«Le bilan routier des jeunes conducteurs s'améliore. Ils doivent se déplacer sur une plus

**Le premier apprenti... (suite en A2)**



Yanick Lallier,  
21 ans

# IL FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS 72 H POUR DÉNONCER JEAN CHRÉTIEN



Pierre Deslauriers, un citoyen de Chartierville, fait la grève de la faim. Il n'a pas mangé depuis plus de 72 heures pour protester contre l'intention d'Ottawa de faire adopter un projet de loi pour définir les règles d'un prochain référendum. Sa conjointe, Nathalie Deschamps, respecte sa décision mais n'est pas d'accord avec le moyen qu'il utilise pour arriver à ses fins.

# «J'arrêterai quand il respectera mes droits démocratiques...»

Ronald MARTEL et  
René-Charles QUIRION

Chartierville

Un résident de Chartierville, Pierre Deslauriers, a amorcé depuis plus de 72 heures une grève de la faim pour contester l'intention du gouvernement fédéral de faire adopter un projet de loi pour définir les paramètres d'un prochain référendum sur la souveraineté du Québec.

M. Deslauriers, qui souffre de diabète, est conscient de mettre sa santé en péril mais persiste dans son coup d'éclat.

«Ce n'est pas moi qui ai commencé, c'est M. Chrétien avec ses intentions de m'enlever subtilement mes droits de pensée, d'agir et de liberté d'expression», accuse le gréviste.

«Je ne suis pas un habitué des entrevues avec les journalistes, je n'ai pas un baccalauréat en droit constitutionnel, je ne pourrai pas vous sortir de bel-

les grandes phrases, mais la loi de M. Chrétien, c'est le prélude à d'autres lois qui vont m'amputer dans mes droits fondamentaux.»

«S'il veut une question claire, c'est qu'il la veut à sa manière, c'est mon interprétation bien personnelle. C'est aussi qu'il désire nous aliéner, nous cantonner dans une minorité qui doit plier la tête, et personne n'a le droit de faire ça, même pas le premier ministre.» s'offusque M. Deslauriers.

«Les journalistes, vous êtes ma bouée de secours, ma fenêtre pour atteindre Jean Chrétien.»

**Duceppe est au courant**

Sa conjointe, Nathalie Deschamps, respecte sa décision mais n'est cependant pas d'accord avec le moyen qu'il utilise pour arriver à ses fins.

«Tel que je le connais, il a assez de convictions pour continuer. C'est son combat à lui. Tous les Québécois et même les Canadiens devraient avoir une oreille attentive à la situation que Pierre dénonce», indique Mme Des-

champs, mère de deux enfants de 11 et 9 ans.

«Nous vivons une période intense de stress. Si la santé de Pierre se détériore, je vais tenter de le persuader de changer de moyen de pression.»

Mais Pierre Deslauriers n'entend pas arrêter sa grève de la faim. «Je renoncerais à ma grève de la faim seulement lorsque M. Chrétien respectera mes droits démocratiques», persiste-t-il à dire.

Le gréviste de Chartierville a reçu des appuis de quelques citoyens du village qui sont venus lui porter des bouteilles d'eau.

Le député bloquiste de Frontenac-Mégantic, Jean-Guy Chrétien, a tenté de persuader Pierre Deslauriers de cesser sa grève de la faim.

«Cet homme met sa santé en jeu. C'est à nous les politiciens de faire bouger les choses et nous sommes là pour défendre sa position. J'ai mis Gilles Duceppe au courant et il affirme que M. Deslauriers sera plus utile s'il reste en santé.»

# Journée d'enfer à l'urgence du CUSE

Sherbrooke

Les urgences du CUSE connaissent de nouveau l'enfer: des civières débordaient dans les corridors, hier, et quelques patients étaient en attente d'un lit d'hospitalisation depuis près de trois jours.

Cet engorgement a toutefois connu une accalmie en début de soirée avec l'ouverture de huit lits, tant à Fleurimont qu'à Bowen. Au plus fort de la crise qui ressemblait aux débordements vécus à la fin octobre, les unités d'évaluation enregistraient respectivement 40 et 27 patients, dont une vingtaine dans les corridors des deux établissements.

Coïncidence sans doute, c'est justement au moment où *La Tribune* a été mise au courant de la situation et a voulu s'en enquêter auprès des autorités du CUSE que le directeur général adjoint et directeur des opérations, Serge Trachy, annonçait l'ouverture de lits sur les étages.

«Il n'est pas question de lésiner, malgré qu'on soit dans un processus visant à libérer des lits en vue de la période des Fêtes, pour les réserver en cas de problème liés au bogue de l'an 2000. Ce processus attendra», a commenté M. Trachy.

De fait, une visite à l'urgence de Fleurimont hier soir a permis de constater que le nombre de civières de corridors commençait à diminuer: on transportait des patients aux étages, même si plusieurs d'entre eux n'avaient pas fait l'objet d'une évaluation complète.

Outre un achalandage inhabituel, surtout en raison de nombreux cas de gastroentérites, la situation aux urgences s'explique par la décision de fermer des lits d'ici le début de janvier. On doit procéder dans un premier temps avec deux unités de 24 lits à Fleurimont et une trentaine à Bowen.

L'impératif d'économie n'est pas le seul élément: l'activité est moindre habituellement sur les étages à ce moment-ci de l'année car les gens ayant une chirurgie électorale préfèrent attendre après les Fêtes. On désire également réduire le taux d'occupation à son plus bas et maintenir des lits en disponibilité en cas d'une catastrophe quelconque à quelque part reliée au passage à l'an 2000.

Visiblement épuisée par la situation des derniers jours mais heureuse de voir que l'engorgement commençait à diminuer, l'infirmière-chef des urgences, Pauline Perreault, a indiqué que pour les patients ambulatoires (qui se présentent d'eux-mêmes à l'urgence et non en ambulance), le temps d'attente connaissait d'importantes fluctuations. À Fleurimont, il a atteint jusqu'à six heures, hier, pour redescendre à trois heures en soirée.

Elle en a profité pour passer le message aux gens dont le cas peut être vu dans une clinique privée ou en CLSC de s'y rendre. Car quand le personnel est occupé avec des cas plus lourds sur civière et qu'en plus ça déborde, les problèmes mineurs doivent attendre. «C'est une question de service adéquat à notre clientèle, en fonction de l'urgence que les personnes présentent en arrivant ici», a-t-elle exprimé.

## Police

**Un projet  
de loi  
serrera  
la vis  
dans les  
rangs de  
la SQ (A8)**

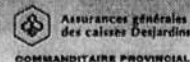


Le ministre  
Serge Ménard

CE VENDREDI 17 DÉCEMBRE AVEC LA COLLABORATION DE



**«PENDANT LES FÊTES, SERS-TOI DE TA TÊTE!»**



# La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
(division La Tribune)

## TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466  
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

## LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés  
Prix de vente.....3,52 \$  
T.P.S. ....25 \$  
T.V.Q. ....28 \$  
Coût à l'abonné.....4,05 \$

## ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:  
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,28 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: territoire immédiat

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS  
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## INDEX

- Arts: ..... B-6
- Bandes dessinées: ..... C-7
- Chez nous: ..... B-1
- Décès: ..... D-6
- Économie: ..... B-2
- Messier en liberté: ..... C-8
- Opinions: ..... A-6
- Petites annonces: ..... C-6
- Sports: ..... C-1

### À l'école Beaulieu

## La gastro décime les rangs

Sherbrooke

Les absences se sont multipliées depuis deux semaines à l'école Beaulieu, où les cas de gastro sont de plus en plus nombreux.

«Depuis deux ou trois jours, ça s'accroît», déclare même le directeur de l'école, M. Marc Couture, selon qui il y avait au moins 25 élèves absents hier, sans compter les six ou sept parents qui sont revenus à l'école pour ramener leur enfant à la maison.

De nombreux élèves souffrent de maux de tête, de maux de ventre, de diarrhée, de maux de coeur et vomissent, de sorte que plusieurs parents retiennent leur enfant à la maison, ou doivent revenir les chercher à l'école.

Ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler une épidémie encore, dit M. Couture, mais l'école envoie aux parents une lettre type du CLSC décrivant les symptômes de la maladie et les mesures d'hygiène à appliquer pour l'éviter.

Marc Couture signale que plusieurs enfants sont moins résistants en ce moment. «Il y a eu plusieurs cas de grippe un peu plus tôt cet automne et souvent, avant Noël, les enfants sont fatigués.»

À la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, aucune école n'a signalé jusqu'ici être aux prises avec une situation hors de contrôle.

## Le passage à l'an 2000 se fera doucement

Sherbrooke

Le comité régional de l'Estrie pour la traversée de l'an 2000 croit que le passage devrait se faire en douceur.

Rappelons que le ministère de la Sécurité publique a délégué la Sûreté du Québec comme coordonnateur provincial pour cette fameuse opération A2K, c'est-à-dire ce saut de 1999 à 2000.

Le Québec a été subdivisé en 11 régions et chacune des régions est dotée d'un comité régional regroupant des forces de police, de pompiers et militaires. En Estrie, l'inspecteur Yvon Champagne assume la supervision du comité.

Au sujet de deux des préoccupations majeures des gens, à savoir le bogue dans les banques ou encore au niveau de l'électricité ou du téléphone, on ne croit pas, après vérifications et analyses, qu'il y aura des problèmes de ce côté.

Le danger serait, côté bancaire, d'effectuer des retraits massifs ce qui ne ferait qu'augmenter l'incidence du risque de vols.

Bref, on se calme le pompon!

# «Comme si mon coeur avait arrêté»

En 1993, Jean Labrecque heurtait mortellement une jeune femme dans la côte de la rue King Est

Sherbrooke

«Quand j'ai appris la nouvelle, ça fait «Toé!» comme si mon coeur venait d'arrêter de battre. Et là, ce sont les questions qui affluent: Est-ce arrivé au même endroit? Est-ce que le conducteur impliqué avait les facultés affaiblies? Est-ce que...? Ça ne finit pas!»

Le coeur de Jean Labrecque, un jeune homme dans la vingtaine, a fait deux tours plutôt qu'un, hier matin, quand il a été informé de l'accident tragique, rue King Est, à Sherbrooke.

Lui-même, le 19 décembre 1993 alors qu'il était âgé de 20 ans, avait été impliqué dans un accident mortel. Il était au volant d'un véhicule qui a fauché, rues King Est et Kennedy, une jeune femme qui marchait sur le trottoir avec son ami de coeur.

Julie Gauthier, âgée de 20 ans, était décédée sur le coup. Son compagnon s'en sortait indemne.

Le scénario du 19 décembre 1993 et

celui du 15 décembre 1999 se ressemble sur plusieurs points et de plus, les deux accidents se sont produits à quelques mètres de distance, dans des circonstances presque identiques en tous points.

Jean Labrecque devait lui aussi être inculpé de facultés affaiblies ayant causé la mort. Le taux d'alcool était plus élevé que la limite légale. Il avait perdu le contrôle dans une courbe, là où sur King Est les accidents et les pertes de contrôle surviennent plus souvent qu'ailleurs.

Ce fut le cauchemar, la descente aux enfers.

Depuis ce temps, à chaque fois qu'il y a un accident rue King Est, il se pose les mêmes questions. A chaque fois qu'il y a un accident impliquant un piéton. C'est encore pire. Les «flashes», les réminiscences ont rebondi à la surface vendredi soir avec l'accident tragique de Rock Forest, même si les circonstances étaient différentes.

«Quand le temps des Fêtes approche, que Nez Rouge entame sa campa-



Jean Labrecque

gne, ça revient brasser en-dedans!» ajoute-t-il, lui qui n'a pas cherché à rencontrer les médias hier. C'est plutôt La Tribune qui l'a rejoint. Il a bien voulu commenter mais loin des appareils photographiques et des caméras. Son bain de publicité involontaire et volontaire pour une campagne de sensibilisation contre l'alcool au volant appartient au passé.

Un passé avec lequel il doit conjuguer au présent et au futur.

Il s'est amendé. Il a fait des conférences dans les écoles. Il a participé à un montage vidéo pour prévenir la conduite en état d'ébriété, montage qui a été distribué dans les écoles.

Si on lui mentionne qu'il a quand même fait amende honorable, il dira tout simplement: «Ce n'est pas le millièm de ce que j'aurais aimé faire pour que ça ne soit jamais arrivé, pour ne jamais avoir causé ce qui s'est produit ce 19 décembre 1993. On ne le répètera jamais assez que l'alcool et le volant, ça ne va pas ensemble.»

## La vitesse de la voiture n'a toujours pas été établie

Sherbrooke

Malgré l'examen minutieux de la scène, le relevé des traces et les mesures effectuées, il semble qu'aucun élément ne permettra d'établir avec précision la vitesse à laquelle circulait le véhicule impliqué dans l'accident mortel, rue King Est, à Sherbrooke, dans la nuit de mardi à mercredi.

C'est ce que les experts ont laissé savoir au Service de police de la région sherbrookoise, hier.

Rappelons que dans cet accident, un piéton, Valérie Cayer, âgée de 18 ans, de Fleurimont, a été mortellement fauchée sur un trottoir, non loin de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Une autre jeune femme, Madeleine Chamberland, âgée de 20 ans, de Sherbrooke, avait été blessée aux jambes. Elle repose toujours à l'hôpital. On ne craint pas pour sa vie.

Les enquêteurs attendront que son état de santé s'améliore avant de la rencontrer.

Une troisième personne, un jeune homme, l'a échappé belle car il a eu le temps de sauter sur la pelouse quand le crissement de pneus du véhicule impliqué dans la tragédie a attiré son attention.

Si on ne peut établir la vitesse, des témoins oculaires et auditifs semblent s'entendre sur un point: le véhicule s'en venait!

Le conducteur de l'automobile, Yanick Lallier, âgé de 21 ans, de Sherbrooke, a été inculpé de trois accusations au sujet de cette triste affaire, à savoir capacité de conduire affaiblie par l'alcool ayant causé la mort, ayant causé des blessures et dépassant la limite légale.

Les chiffres que l'on possède indiquent que sept tragédies de la route sont survenues sur le territoire du Service de police de la région sherbrookoise depuis le début de l'année dont deux dans les limites de Sherbrooke.

### Le premier apprenti-conducteur pris en défaut (suite de la Une)

longue période en compagnie d'un chaperon, ce qui réduit le nombre de situations dangereuses.»

En fait, en entrant en vigueur la loi 12 porte de trois à 12 mois la période du permis d'apprenti qui oblige de conduire en compagnie d'un chauffeur d'expérience. Lors de l'accident, l'accusé Lallier était accompagné d'un copain possédant un permis réglementaire.

Durant cette période, c'est tolérance zéro en ce qui concerne la consommation d'alcool et le volant. Si le jeune a suivi un cours de conduite, cette période restrictive est réduite à huit mois, précise M. Tremblay.

Ensuite, s'il répond à toutes les exigences, on lui accorde un permis probatoire de deux ans qui n'oblige plus à prendre le volant avec un chauffeur expérimenté. Mais l'interdiction de consommer de l'alcool avant de prendre le volant demeure, et le conducteur ne peut accumuler plus de

quatre points d'inaptitude.

«C'est beaucoup plus sévère, convient le porte-parole. Pour tout les conducteurs, la limite est .08. Mais c'est zéro pour les nouveaux. On s'est rendu compte que le problème des jeunes conducteurs était le manque d'expérience au volant avant d'avoir le véritable permis. Maintenant, ils ont un total de trois ans pour prendre de l'expérience.»

«Avec un chaperon, il est moins probable qu'ils prendront le volant en boisson. La personne qui doit l'accompagner ne voudra pas risquer sa vie en embarquant avec quelqu'un qui a bu.»

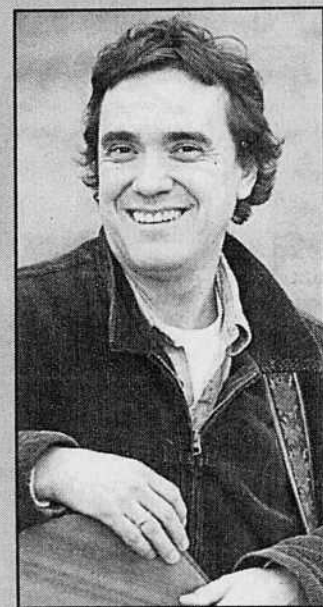
Les nouvelles dispositions ne concernent pas les heures de conduite pour les nouveaux conducteurs, ajoute M. Tremblay. Le couvre-feu, «ça a été envisagé au début, mais ça n'a pas été adopté. Plusieurs jeunes doivent se déplacer la nuit pour travailler.»

## À LIRE DEMAIN

La Tribune



## Le reel planétaire de La Bottine souriante



Le retour de Florent Volland

NOËL 1999

DU SENTIMENT

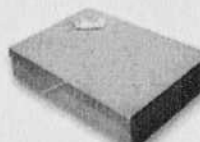


... AU GESTE



CAMI DOS NU fines bretelles 19.<sup>99</sup>

La cami la plus percutante des fêtes, totalement Twik avec son dos tout à fait découvert où se croisent les bretelles en jeu graphique. Noir, charbon, aqua, fuchsia. P.m.g. Rég. 25.00\*



GRATUITE! La boîte-cadeau Simons vous est offerte avec tous vos achats de Noël.

twik



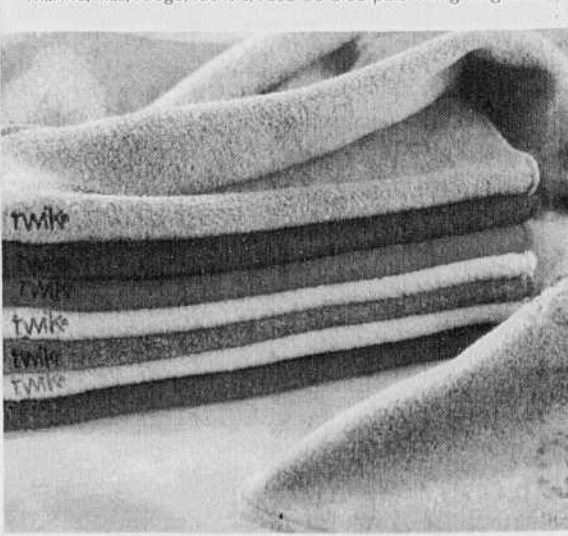
PULL V bordé en contraste 29.<sup>95</sup>

Un cadeau Twik exclusif de sa collection pure laine d'agneau. Plus court, plus près du corps. À lui offrir en marine, sangria, charbon, bleu ou pourpre chiné. P.m.g.tg. Rég. 50.00\*



CHEMISE manches trois-quarts 19.<sup>99</sup>

Une valeur exceptionnelle, un cadeau exclusif à Twik. Une essentielle en popeline pur coton à lui offrir en blanc, marine, lilas, rouge, fuchsia, rose ou bleu pâle. P.m.g. Rég. 25.00\*



FOULARD douce fibre polaire 9.<sup>99</sup>

Tout doux, tout chaud, qualité antiboulochage, une exclusivité avec petit logo Twik brodé ton sur ton. Charbon, mastic, olive, marine, bleu acier. Rég. 12.00\* Idéal dans un bas de Noël!

la maison

# simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

HEURES D'AFFAIRES: Québec et Sherbrooke du lundi au vendredi 9h30 à 21h00, samedi 9h30 à 17h00, dimanche 10h00 à 17h00. Montréal: du lundi au vendredi 10h00 à 21h00, samedi 10h00 à 17h00, dimanche 12h00 à 17h00.



# Noël dans la noirceur



**Luc Larochelle**

Il n'y a rien de plus emmerdant que des décorations de Noël qui n'allument pas. Ces fichues lumières bon marché, fabriquées à Taiwan, qui ne supportent plus le décalage horaire après seulement quelques heures d'utilisation. Une seule ampoule défectueuse et le reste est bousillé, inutilisable.

Le gouvernement Bouchard a tenté durant des mois de démêler un gros jeu de lumières. 1400 ampoules, avec chacune la prétention d'une luminosité supérieure à celle des autres. 1400 municipalités vaniteuses, qui coûtent cher à ceux qui payent l'électricité. Plus

cher qu'ailleurs.

On a essayé toutes sortes de connexions: branche les grosses lumières avec des plus petites, enrubanne quatre ou cinq ampoules miniatures pour faire contact dans une douille trop grande, un rafistolage de vieilleries à n'en plus finir. Au moment où l'on croyait que le courant passerait, le nouveau pacte fiscal s'est éteint. C'est pourtant si évident que le modèle est dépassé, que le gouvernement n'a d'autre choix que de se débarrasser des ampoules miniatures... à moins de les attacher ensemble pour faire des glaçons, ces décorations à la mode. Mais non, plus tard.

À Emploi-Québec, l'expérience était d'agencer les fonctionnaires, les rouges et les bleus. Ça devait nous donner une magnifique teinte de violet, la couleur moderne des néons. Quand le violet domine les vitrines des commerces, l'argent circule, les consommateurs dépensent, les usines produisent, l'économie tourne. Malheureusement, en allumant trop de

lumières en même temps on a surchargé le circuit. Pouf! Tout a sauté avant que le disjoncteur ferme le courant. Quand le Protecteur du citoyen est passé, l'argent avait été dépensé.

Le gouvernement péquiste vient de sortir de sa boîte de décorations une section de lumières qu'il croit plus fiable et plus facile à installer. Ces lumières ont été conçues au Québec, elles sont fabriquées au Québec, vendues avec des instructions en français et rangées dans une boîte sur laquelle les caractères français sont deux fois plus gros que ceux des autres langues.

L'une d'elles est une ampoule distincte. Qui bat la cadence, qui synchronise les autres: ouvre, ferme, ouvre, ferme... Jamais besoin de s'inquiéter. On branche et le gros Q s'allume. Symbole de la puissance du Québec, de sa domination sur les rivières impétueuses du Nord, de sa capacité à développer une force économique même dans le climat le plus hostile. Le nationalisme québécois, c'est du 220 volts. Quand Ottawa ouvre les vannes pour

laisser le trop-plein constitutionnel s'échapper, Québec part les turbines. Le nationalisme est produit exactement comme l'électricité.

Lucien Bouchard a placé ses lumières préférées dans le haut du sapin, juste en dessous de l'ange qui veille sur la nation. Comme il y a juste les enfants qui, préoccupés par les cadeaux, regardent d'abord au pied du sapin de Noël et que les grands, en âge de voter à un référendum, sont attirés par ce qui brille à la hauteur de leurs yeux, les stratèges péquistes ont conseillé au Premier ministre de mettre de l'artifice.

Un discours solennel à la télévision, un vibrant appel au peuple pour défendre la légitimité des Québécois à décider de leur avenir et à voter sur une question de leur choix. M. Bouchard a parlé de sa voix grave. Les Québécois ont reçu la bénédiction paternelle deux semaines avant le Premier de l'an. Sans l'avoir demandée.

La flamme nationaliste remonte-t-

elle en vous? Pas moi. Niet. Froid comme les hivers d'autrefois. Mort comme une batterie d'auto à -35. Voyons donc M. Bouchard, avant d'essayer d'allumer les Québécois de cette façon, pensez à vos décorations à la maison: vous n'arriverez jamais pas à éclairer un sapin avec autant de jeux de lumières défectueux, surtout en branchant le seul qui fonctionne en dernier!

Allumez vous-même, Monsieur le Premier ministre, et arrêtez d'avoir le fixe sur Jean Chrétien. Votre damnée question, on s'en occupera plus tard. C'est une étoile qui brille à longueur d'année que les Québécois cherchent et qu'ils croyaient avoir trouvée en vous. Malheureusement, ce ne sont pas les coups de génie qui nous aveuglent en cette fin d'année.

Parce que vous prioritez pour le Québec. M. Bouchard, ne sont pas ce qu'il y a de plus éclairé, le P'tit Jésus va passer un triste Noël au pied de votre sapin. Dans la noirceur. Le pövre, on lui avait tant promis pour son 2000e anniversaire.

## La chorale de l'Accueil Bonneau chante dans les Provigo et les Maxi

Sherbrooke

Dans le cadre de la guignolée, le dimanche 19 décembre, la chorale de l'Accueil Bonneau présentera des concerts de Noël aux Provigo de Magog et de Sherbrooke, ainsi qu'aux magasins Maxi.

Cette participation de la chorale a pour but d'inviter la clientèle à donner généreusement à cette campagne organisée pour venir en aide au réseau des banques alimentaires du Québec pour la période des Fêtes. La chorale de l'Accueil Bonneau est unique, étant composée entièrement de sans-abri.

Par ailleurs, d'ici au 24 décembre, tous les magasins Provigo et Maxi font une grande collecte de denrées non périssables qui seront remises au réseau des Moissons du Québec. Pour leur part, les épiceries L'Intermarché et Axxp, deux bannières affiliées de Provigo Distribution, acceptent les dons en argent de leur clientèle qui seront remis aux mêmes organismes.

«À l'occasion du 30e anniversaire de fondation de Provigo, c'est pour nous une belle façon d'appuyer le travail remarquable des banques alimentaires, qui viennent en aide quotidiennement à des milliers de familles à travers le Québec», déclare le vice-président de Provigo, Jean-Guy Duchaine.



La chorale de l'Accueil Bonneau sera à Sherbrooke et Magog, dans les Provigo et les Maxi, le 19 décembre.

# SEARS

**LE MAGASIN OUVRE TÔT, DÈS 8 H, SAMEDI et DÈS 9 H, DIMANCHE**

**VENTE DE 2 JOURS**

SAMEDI 18 DÉCEMBRE	DIMANCHE 19 DÉCEMBRE	LUNDI 20 DÉCEMBRE	MARDI 21 DÉCEMBRE	MERCREDI 22 DÉCEMBRE	JEUDI 23 DÉCEMBRE	VENDREDI 24 DÉCEMBRE
8 H À 17 H	9 H À 17 H	8 H À 21 H	8 H À 21 H	8 H À 21 H	8 H À 21 H	8 H À 17 H

**PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 18 ET LE DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 1999**

**Rabais 30%**  
TOUS LES VÊTEMENTS DE SPORT  
ADIDAS<sup>MD</sup> ET NIKE<sup>MD</sup> POUR FILLES  
Tailles filles P-TG. Rég. Sears 17,99-99,99. Chac.  
**12<sup>99</sup>-69<sup>99</sup>**  
Le choix varie selon les magasins

**Rabais 30%**  
TOUS LES PANTALONS  
R & R<sup>MD</sup> À PRIX ORDINAIRES,  
TAILLES 2-18  
Des styles et des couleurs fantastiques qui plairont!

**Rabais 25%**  
VÊTEMENTS EN DENIM DE  
GRANDES MARQUES POUR FEMMES  
Vêtements Buffalo<sup>MD</sup>, Ikeda<sup>MD</sup> et Manager<sup>MD</sup>.  
Dans un choix de styles et de coloris faciles à porter! Ils feront aussi de beaux cadeaux!  
Le choix peut varier selon les magasins

**Rabais 30%**  
VÊTEMENTS DE SPORT DE GRANDES  
MARQUES POUR FEMMES  
Des marques comme Adidas, Nike et Reebok<sup>MD</sup>.  
Une variété de styles et de couleurs.  
Le choix peut varier selon les magasins

**Rabais 30%**  
ROBES D'AUTOMNE OU HABILLÉES  
ET VÊTEMENTS SPORT DE GRANDES  
MARQUES POUR FEMMES  
Dans un vaste choix de styles et de coloris.  
Le choix peut varier selon les magasins

**Moitié prix**  
TOUS LES BLAZERS  
POUR HOMMES  
Blazers Protocol<sup>MD</sup> ou Boulevard Club<sup>MD</sup>.  
Tailles 38-46 pour la plupart des corpulences.  
Rég. Sears 129,97 et 199,99. Chac.  
**64<sup>99</sup> et 99<sup>99</sup>**

# Moitié prix

**SOUS-VÊTEMENTS JOCKEY<sup>MD</sup> 'SPORT RIB'**

Caleçons de style boxer, en jersey ample, bikini et maillots dans des coloris variés. Tailles P-TG. Rég. Sears 12-16 \$. Chac.

**6-8<sup>\$</sup>**

**Rabais 60%**

PANTALONS  
LEVI'S<sup>MD</sup> POUR LUI...  
UNE AUBAINE INCROYABLE!  
Pantalons en denim à taille élastique, tout-aller en denim, en sergé sans pinces et tout-aller en sergé. Coton. Tailles 28-38.  
Rég. Sears 64,99-69,99.  
**25<sup>99</sup>-27<sup>99</sup>**

**Moitié prix**

PANTALONS  
TOUT-ALLER R & R  
KHAKIS ET B.H.C<sup>MD</sup>  
RÉSISTANT AUX  
FAUX PLIS  
Pantalons avec ou sans pinces R & R ou de style cargo, ou pantalons variés B.H.C résistants aux faux plis. Tailles 30-40.  
Rég. Sears 44,97-54,97.  
**22<sup>99</sup>-27<sup>99</sup>**

**Rabais 30%**  
SOUTIENS-GORGE ET CULOTTES  
LILY OF FRANCE<sup>MD</sup>  
Soutiens-gorge pigeonnants, sans couture, culottes de style bikini, écharcé et plus. Rég. Sears 16-28 \$. Ch.  
**11<sup>20</sup>-19<sup>60</sup>**  
Le choix peut varier selon les magasins

**Rabais 30%**  
TOUS LES ACCESSOIRES  
D'HIVER POUR FEMMES  
Dont des chapeaux, écharpes, mouffes, gants et plus.  
Le choix peut varier selon les magasins

**Moitié prix**  
BAS-CULOTTES JESSICA, SECRET,  
PHANTOM ET EN LOTS, EN  
EMBALLAGES DE FINS DE SÉRIE

**Rabais 25%**  
TOUTES LES CHAUSSURES  
SPORT ET HABILLÉES  
POUR ENFANTS  
Rég. Sears 15,99-39,99. Paire  
**11<sup>99</sup>-29<sup>99</sup>**

**Rabais 40%**  
BOTTES POUR HOMMES,  
FEMMES ET ENFANTS  
Tous les styles, à l'exception des bottes  
Columbia pour hommes.  
Rég. Sears 13,99-159,99. Paire  
**8<sup>99</sup>-95<sup>99</sup>**

**Moitié prix**  
VÊTEMENTS NEIGE-MOLLE<sup>MD</sup>  
POUR HOMMES  
En polyester fibre coupée. P-TG.  
Rég. Sears 30-50 \$. Chac.  
**14<sup>99</sup>-24<sup>99</sup>**  
Le choix peut varier selon les magasins

## C'est la fête du millénaire pour Rock Guertin et son équipe

Sherbrooke

De la dinde, du jambon, du bœuf haché, du fromage, du lait, du pain, des légumes, des fruits, il y aura dans les Paniers de l'espoir livrés aujourd'hui de quoi faire bonne chère durant trois ou quatre semaines.

«Ça va permettre aux gens de prendre leur argent pour acheter autre chose, des vêtements, des cadeaux aux enfants. Notre millénaire à nous, c'est demain (aujourd'hui) qu'on le fête et ça ne coûte rien aux gens!», a déclaré M. Guertin.

M. Guertin ne savait pas encore en après-midi si le résultat de cette année allait ressembler à celui de l'an passé. «C'est embêtant à dire. Il y a encore des trous dans les étages, mais j'attends encore de 600 à 700 caisses.»

Les premières livraisons commencent vers 8 heures ce matin et M. Guertin sait que sa journée de travail s'étirera jusqu'en soirée. Il estime que les 450 bénévoles des Paniers de l'espoir livreront quelque 9500 boîtes dans 1250 à 1300 foyers environ.

Les Paniers de l'espoir couvrent le Sherbrooke métropolitain, souligne Rock Guertin: Sherbrooke, Lennoxville, Ascot, Fleurimont, St-Elie, Rock Forest...

# Une pétition de 1000 noms pour la réouverture de la rue Pavillon

Rock Forest

La propriétaire franchisée du marché d'alimentation Métro de Rock Forest, Louise Brunelle, a remis hier une pétition de 1000 noms au maire Benoît Charland pour demander de redonner accès au stationnement des Terrasses Rock Forest par la rue Pavillon.

«Mes clients veulent des réponses et je leur ai dit de lire le journal La Tribune demain (aujourd'hui) parce que je rencontrais le maire à 13h30», a indiqué hier Mme Brunelle, peu avant de présenter sa pétition au maire de Rock Forest.

La réponse de l'administration municipale ne l'a toutefois pas satisfaite, puisque M. Charland n'a pu garantir que les blocs de béton installés il y a quelques semaines par les propriétaires des Terrasses Rock Forest seront enlevés.

De plus, il soutient que la Ville n'a aucun pouvoir légal de les y contraindre.

### Ouverts à la discussion

«On a rencontré les dirigeants des Terrasses Rock Forest et on leur a soumis une solution en deux volets. Ils sont ouverts à la discussion, ils y réfléchissent, et doivent nous revenir avec une réponse», indique M. Charland, qui dit espérer une réponse d'ici la fin du mois.

«On a vérifié ce qu'on peut faire et légalement on n'a absolument aucun moyen d'agir parce que les blocs de béton sont sur leur terrain», prévient-il.

Les propriétaires du centre commercial, la compagnie montréalaise Zaveco, ont bloqué l'entrée de la rue Pavillon afin d'empêcher les automobilistes d'utiliser leur vaste stationnement comme voie de transit vers la rue Haut-Bois et réduire ainsi les risques d'accidents.



La propriétaire franchisée du marché Métro de Rock Forest, Louise Brunelle, a remis une pétition de 1000 noms au maire Benoît Charland en faveur de la réouverture de la rue Pavillon.

Cette mesure a toutefois eu également pour effet d'obliger les automobilistes en provenance de l'Ouest qui désirent se rendre au marché Métro d'effectuer un détour par la rue Fortier. De plus, une fois au Métro, ils ne peuvent plus se rendre directement aux Terrasses Rock Forest.

### Baisse de clientèle

«Ces blocs-là me pénalisent et pénalisent ma clientèle qui profitait de sa visite chez-nous pour aller chez Wal Mart par exemple», déplore la propriétaire franchisée du marché Métro.

Elle affirme en outre que sa clientèle a diminué depuis la mise en place

des blocs de béton et estime être ainsi victime d'une concurrence déloyale de la part du centre commercial voisin.

«Mes clients veulent savoir s'ils pourront à nouveau passer par la rue Pavillon, s'ils pourront venir chez-nous par le centre commercial. Ils ne comprennent pas pourquoi on a changé une situation qui existait depuis 30 ans», dit-elle.

Mme Brunelle se demande d'autre part si la Ville de Rock Forest serait disposée à mettre en place de nouveaux feux de circulation à la hauteur de la rue Gibraltar (près du Subway) pour fournir ainsi un accès sécuritaire au stationnement des Terrasses Rock Forest

et rouvrir la rue Pavillon.

Le maire Charland indique que cette solution a été envisagée, «mais les commerçants devraient être mis à contribution. La Ville entend consulter elle-même les commerçants parce que cela coûterait au moins 200 000 à 300 000 \$».

Pour l'heure, Rock Forest propose que le centre commercial enlève les blocs de la rue Pavillon et mette en place des aménagements pour contraindre les automobilistes à virer sur la gauche ou sur la droite, et les empêcher ainsi de filer en droite ligne et d'utiliser le stationnement comme voie de transit.

# 2 JOURS SEULEMENT

## Rabais 30-40%

PARURES DE LIT ET ENSEMBLES DE DRAPS TOUT POUR LA MAISON<sup>MD</sup> EN FINETTE DE COTON  
Rég. 49,99-269,99. L'ens. 34,99-161,99  
Parures de lit: douillette, juponage, couvre-oreiller(s) et ensemble de draps.  
Ensembles de draps: 1 drap plat, 1 drap-housse et taie(s) d'oreiller.

## moitié prix

DOUILLETES ET ACCESSOIRES COORDONNÉS  
'Akita', 'Mosaïc' et plus. Rég. Sears 24,99-129,99. Chacun  
12,49-64,99

## Rabais 15%

DOUILLETES ET ACCESSOIRES COORDONNÉS TOUT POUR LA MAISON MATCHMATES<sup>MD</sup>  
1-TG 2 pl. Rég. 14,99-105,99. Ch. 12,74-89,99

## Rabais 55\$

COUVERTURE ÉLECTRIQUE SUNBEAM<sup>MD</sup>  
'Couverture intelligente' s'adaptant à la température de votre corps. 1 pl.-G 2 pl. Rég. Sears 129,99-219,99. Ch. 74,99-164,99

## Tous en solde

ou à d'excellents prix spéciaux  
TOUTE NOTRE SÉLECTION D'ARTICLES MÉNAGERS ET DE LUMINAIRES EN STOCK

## Rabais 30%

DRAPS EN PERCALE À 250 FILS TOUT POUR LA MAISON VENDUS À L'UNITÉ  
En polyester et coton. Pour matelas épais. 1 pl.-TG 2 pl. Rég. Sears 24,99-79,99. Ch. 17,49-55,99

## BONNES AFFAIRES

UN ASSORTIMENT DE JOUETS ET DE CADEAUX POUR TOUTE LA FAMILLE

Les jouets ne sont pas vendus dans tous les magasins

<p><b>Rabais 15\$</b> ENSEMBLE BOUTEUR/PELLE MÉCANIQUE RADIOGUIDÉ Le boteur avance et tourne. Pour 3 ans et plus. 4 piles 'AA' incluses. N° 58089. Rég. Sears 49,99. 34<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 10\$</b> JEU DE COURSE 'SUPER ROAD' Camionnette radioguidée à pneus souples. Peut avancer et tourner en reculant. N° 80309. Rég. Sears 29,99. 19<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 5\$</b> 'SNO-TUBE' DE DARTH MAUL D'après le fameux film. Pour 6 ans et plus. Poignées et panneau central. N° 63011. Rég. Sears 19,99. 14<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 30\$</b> VÉHICULES 'SUPER REBOUND' TYCO<sup>MD</sup> RADIOGUIDÉS Cascades spectaculaires. Véhicules à 4 roues motrices qui entrent en collision. 5 ans et plus. N° 80800. Rég. 119,99. 89<sup>99</sup></p>
<p><b>Rabais 5\$</b> FRIEND LINK Appareil de courrier électronique pour envoyer et recevoir des messages par fréquence radio. Pour 8 ans et plus. 3 piles 'AAA' non incluses. N° 92319. Rég. Sears 34,99. 29<sup>99</sup> Seulement en anglais</p>	<p><b>Rabais 5\$</b> GARDIEN 'BUZZ LIGHTYEAR' 2000 Exclusif à Sears. 3 ans et plus. N° 30239. Rég. Sears 39,99. 34<sup>99</sup> Seulement en anglais</p>	<p><b>moitié prix</b> VIOLON-JOUEUR MUSICAL 8 airs pré-enregistrés jouent automatiquement quand l'archet touche les cordes. 2 piles 'AA' incluses. Pour 3 ans et plus. N° 82178. Rég. Sears 19,99. 9<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 30%</b> TOUS LES JEUX DE FLÉCHETTES ET ACCESSOIRES Faites votre choix parmi toutes les cibles et tous les accessoires de fléchettes en stock.</p>
<p><b>Rabais 300\$</b> TABLE DE 'SKI BALL' Surface de jeu de 64" x 23" po. 6 boules. 2 joueurs; parties de 30 ou de 60 secondes. Fonction de remise à zéro. N° 73398. Rég. Sears 699,99. 399<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 20\$</b> PERCEUSE SANS CORDON 9,6 V Mandrin sans clé. Chargeur rapide de 1 heure. N° 22989. Rég. Sears 99,99. 79<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 800\$</b> EXERCISEUR PRO FORM 985 DC Entraînement par DC. 0 à 10 milles/h, 2,5 hp. Inclinaison motorisée de 1,5 à 10°. N° 30871. Rég. Sears 2699,99. 1899<sup>99</sup> Le matériel d'exercice requiert parfois un léger assemblage</p>	<p><b>Rabais 211\$</b> ENSEMBLE DE GOLF ULTRA LE 11 pièces. Manche graphite. Bois surdimensionnés. 3 fers 9 et cocheur. Droitier, gauche, droitier. N° 31667/8/9. Rég. Sears 699,99. 488<sup>99</sup> Les articles de sport ne sont pas vendus dans tous les magasins</p>
<p><b>Rabais 130\$</b> ENSEMBLE DE GOLF SPALDING<sup>MD</sup> MOLITOR 11 PIÈCES EN GRAPHITE Bois surdimensionnés en alliage. 3 fers 9 et cocheur. Droitier, gauche, droitier. N° 31827/8/9. Rég. Sears 449,99. 319<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 25%</b> PANIER-CADEAU DE MAÏS SOUFFLÉ POUR MICRO-ONDES Contenant pour maïs soufflé, maïs soufflé et garnitures. N° 72273. Rég. Sears 19,99. 14<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 25%</b> PANIER DE FROMAGES ET CONFITURES Comprend diverses gelées et fromages à tartiner. N° 72602. Rég. Sears 9,99. 7<sup>99</sup></p>	<p><b>Rabais 25%</b> PANIER-CADEAU 'L'HEURE DU JEU' Comprend tasses en céramique, café et cartes à jouer. N° 72272. Rég. Sears 15,99. 11<sup>99</sup></p>

PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 18 ET LE DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Achats sur place seulement. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière. Les rabais ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. 'Rég.' est une référence aux prix ordinaires Sears

SEARS

# Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

## EDITORIAL

### Adieu cigarette!



Michel MORIN

Les statistiques sur le tabac ont de quoi faire frémir: environ 10 000 victimes par année, plus que la somme des décès reliés à l'alcool, au sida, aux drogues illicites, aux accidents de la route, aux suicides et aux homicides; les coûts directs et indirects qu'il engendre dépassent les 2 milliards de dollars par année au Québec. Pas étonnant donc que la société mène une lutte à finir contre le tabagisme.

Et à cette fin, faut-il le rappeler, c'est aujourd'hui même qu'entre en vigueur la Loi québécoise sur le tabac interdisant de fumer dans les milieux de travail et dans la plupart des lieux fermés où l'on accueille le public, sauf dans des fumeurs et dans d'autres espaces prévus à cette fin. De deux choses l'une: ou cette nouvelle réglementation passe comme une lettre à la poste parce que la conscience collective s'éveille à la nouvelle réalité, ou bien elle provoque des étincelles dans nombre d'entreprises qui doivent maintenant se soumettre à la volonté du législateur. La deuxième option semble la plus plausible.

Non pas parce que les travailleurs et travailleuses ne sont

pas conscients des graves problèmes causés par la cigarette. C'est plutôt le contraire. Tout le monde sait, ou se doute à tout le moins, que la cigarette engendre une pléiade de maladies, la plus connue étant le cancer du poumon qui prélève annuellement son large tribut de vies humaines. Mais l'humain étant ce qu'il est, il se trouvera toujours des individus pour rappeler que leurs ancêtres ont vécu toute leur vie avec la cigarette au bec avant de décéder à des âges vénérables. Il y a là une part de vérité. Comme la croyance voulant qu'une petite rasade quotidienne de boisson forte nous garde sur le pignon jusqu'à nous soyons centenaires. Le hic, c'est que la fumée n'importe pas seulement la personne qui porte la cigarette à sa bouche; elle affecte également, et les recherches le prouvent, son voisin de chaise.

Outre cette première réserve, qui tient davantage office de diversion, il faudra également composer avec des hommes et des femmes qui dans leur milieu de travail ne peuvent pratiquement pas fonctionner sans leur dose quotidienne et massive de nicotine. Sachant maintenant que les compagnies de tabac ont au fil des ans tout mis en oeuvre pour accrocher définitivement les fumeurs à leurs produits, on peut comprendre que la dernière cigarette soit loin d'être encore venue pour ces fumeurs invétérés. Et pourtant, ils devront se soumettre à la nou-

velle loi. Voilà pourquoi tout ne se fera pas sans heurts.

Sachant cela, le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de la Santé et des Services sociaux, propose une approche dite souple pour permettre aux plus récalcitrants de rejoindre les rangs des ex-fumeurs. Ainsi, les exploitants d'entreprises, ce qui signifie les patrons en langage usuel, sont invités à suivre une démarche axée sur les changements de comportement, sur le réaménagement de l'environnement et sur des mesures administratives. En français, on peut dire qu'une période d'adaptation et de transition de 6 à 12 mois sera consacrée à la sensibilisation, à l'éducation et à une application graduelle de la loi. Pendant cette période, aucune amende ne sera perçue pour ce qui est de l'usage du tabac dans un lieu interdit, bien que des billets d'avertissement pourront être émis. Il suffit de rappeler que cette dernière disposition a soulevé tout un tollé chez les adeptes du bannissement du tabac pour se convaincre que la loi sur le tabac divise encore bien des gens.

Tôt ou tard cependant, il faudra bien s'y faire. Et comme le processus semble irréversible, les fumeurs seraient avisés d'écraser dès maintenant. Vaut mieux faire l'effort aujourd'hui que d'être traités demain en criminels par les collègues de travail.

## LETTRÉ OUVERTE

### Admirables camelots

Je m'adresse à tous ceux-là, garçons, filles, qui se lèvent tôt et bravent toutes les températures pour accomplir ce travail quotidien (sauf le dimanche) pour venir nous livrer La Tribune. Je dirais même, par expérience personnelle, qu'on me fait la livraison à ma porte au bout d'un long chemin à Deauville.

Je demeure toujours en admiration pour le mien, mon camelot, celui que j'ai eu l'occasion de connaître. Levée tôt un de ces matins, je l'aperçois qui se pointe à ma porte et je découvre un homme mûr. Une bonne occasion de lui remettre un pourboire et de lui dire: «Vous n'êtes pas un commençant dans le métier, n'est-ce pas?» Et lui de me répondre: «Vous savez, me dit-il, je fais cela pour mon garçon qui est aux études». «Et les

pourboires», dis-je. De répondre, je le lui remets.

C'est-ti beau ça? Sa journée ne fait que commencer, après c'est le boulot gagne-pain pour sa famille.

Toute personne qui prend la peine de s'arrêter et de parler aux gens peut faire un bien immense, même seul un sourire produit un effet.

Je vais remettre un cadeau de Noël à mon camelot enroulé d'élastiques, les mêmes qui encerclent mon journal pour le protéger.

À l'aube de l'an 2000, je transmets mes vœux de paix, joie et bonheur à tout le personnel de La Tribune.

Jacqueline Lanctôt Lemieux  
Deauville

### Pas assez de pauvres?

M. Bruno Dandenaault,

Je veux réagir à votre lettre datée du 30 novembre 99 où vous dites qu'il ne sert à rien de paniquer pour les Paniers de l'espoir. J'ai attendu après le radiothon pour savoir combien l'organisation de M. Guertin récolterait. J'ai l'impression que votre discours a fait bouler de neige parce qu'ils ont récolté 17 000 \$ de moins que l'objectif qui était prévu. M. Guertin est réaliste quand il dit qu'il n'y aurait pas assez de paniers pour tout le monde.

Allez-vous me faire croire, M. Dandenaault, que Moisson-Estrie va être capable de fournir la nourriture à environ 500 à 600 familles! Déjà, les Paniers de l'espoir ont reçu plus de 1800 demandes en date du 10 décembre; ils vont en recevoir d'autres, ils pensent à en distribuer à 1360 familles environ. Quand Moisson-Estrie donne à des organismes pour aider les familles à faibles revenus, la plupart du temps il y a plus de pain et très peu de viande. J'ai travaillé avec Action Plus

pendant 12 ans, j'ai côtoyé la pauvreté à tous les jours, même moi je suis pauvre d'argent mais je suis très riche de coeur. J'ai vu plusieurs personnes venir au bureau parce qu'elles avaient été coupées de l'aide sociale, elles étaient vraiment démunies, hommes et femmes.

J'ai l'impression que vous fermez les yeux sur une population qui est de plus en plus pauvre, à cause des coupures gouvernementales, exemple: aide sociale, chômage, etc..., le taux d'inflation qui augmente tout le temps et les chèques diminuent. Ouvrez grand vos yeux et regardez autour de vous et vous allez vous apercevoir qu'il ne manque pas de pauvres pour les paniers, mais plutôt le contraire; qu'il manque de paniers pour les pauvres, les personnes pauvres n'ont pas faim seulement que dans la période des fêtes, c'est à longueur d'année.

Une personne réaliste,  
Diane Denault

### Éric, le seul et unique

Mercredi matin, 8 heures, je ne tenais déjà plus en place. Qu'est-ce que ce sera ce soir. J'étais comme un enfant qui attendait le Père Noël mais moi, j'ai eu un cadeau très cher à mes yeux avant Noël. Mes battements de coeur ont augmenté encore une fois quand j'ai vu apparaître sur la scène ce petit bout d'homme... Éric Lapointe!

Il y avait une énergie, une force indescriptible sur une scène flamboyante. C'était incroyable. Voici: «Nous sommes fiers de vous présenter ce soir un des plus populaires rockers du Québec, un petit gars d'ici, sans plus tarder, voici Éric Lapointe!»

Après cette annonce, une explosion de cris a envahi la salle. Ce beau cadeau était pour notre Éric, le seul et unique. Sans exagérer, je peux vous dire qu'il y avait du monde en avant de la scène, debout sur les chaises et ça criait à pleine gorge. Éric était ému de voir que tous fredonnaient les paroles avec lui. J'aurais aimé que tout ne s'arrête jamais, j'avais les larmes aux yeux quand je regardais l'euphorie qui régnait et celui qui enflammait la scène. Avec son visage d'enfant, son sourire et sa joie de vivre, il a encore une fois conquis mon

coeur. Sa voix rauque et sensuelle, envoûtante et énergique avec ses chansons dures mais quelques-unes tendres et lentes viennent nous chercher et nous pincer le coeur. Il a su nous faire danser et nous prendre l'émotion. Je me sentais seule au monde.

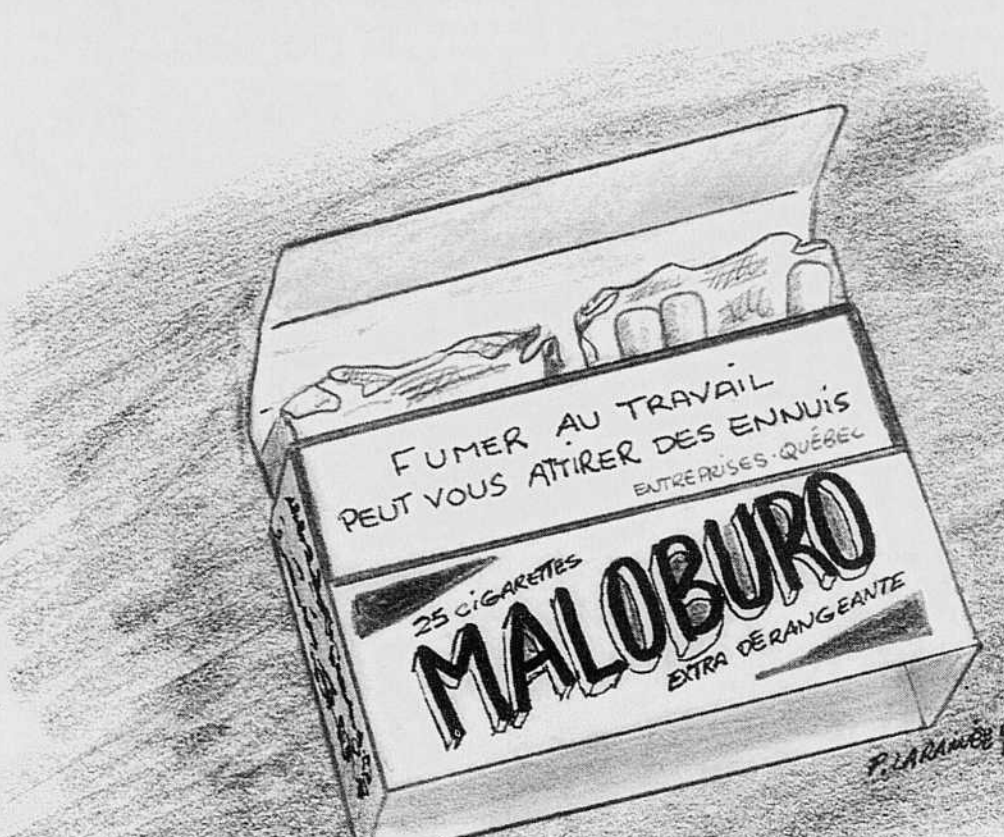
Éric adore ce qu'il fait et il a su très bien le partager avec nous. Il y avait dans la salle une émotion très forte et inexplicable, on aurait dit un vrai party de famille.

Pour moi, Éric est un rocker au coeur tendre et qui est vraisemblablement le meilleur dans son genre au Québec. Malgré tout le mal qu'on lui jette, Éric est quelqu'un que je respecte et admire énormément.

Bravo Éric, tu as encore une fois su nous envoûter, tu es un Sherbrookoise et j'en suis fière. Tu mérites tout le succès qui t'arrive et tu auras toujours une grosse place dans le coeur de tes fans sherbrookoises. Moi la première...

Une de tes grandes admiratrices de Sherbrooke,

Marisol Douillard  
Sherbrooke



## OPINION

### Une innocence mortelle

Surprise! Étonnement! Frayeur! Voilà quelles ont été mes impressions après avoir visionné, mardi dernier, un documentaire sur les allergies, diffusé par Radio-Canada. J'ai été horriblement surpris du nombre d'allergies très graves ou même mortelles qui existaient et dont je n'avais jamais entendu parler. Les allergies occupent une place importante dans la vie de plusieurs gens: pourquoi n'en entendons-nous presque jamais parler à la télévision, à la radio ou dans les journaux? N'est-il pas nécessaire d'être au courant et de bien connaître ces allergies?

Mise à part la pénicilline, je n'ai aucune connaissance sur les allergies, car les gens de mon entourage ne sont pas touchés par ce problème. Je trou-

ve important de savoir d'où elles viennent et pourquoi elles existent, en tenant compte de mon faible contact avec celles-ci. Je recommanderais le fait d'en parler davantage et de mieux informer les gens.

De plus, nous devrions connaître les conséquences et les médicaments en cas d'urgence ou de crise. Je recommanderais d'ailleurs d'établir une loi qui obligerait le port d'un bracelet «médic-alerte» pour tous ceux qui souffrent d'une allergie grave. Il serait utile lors d'un accident ou d'une perte de conscience pour donner l'information aux médecins quand elle ne peut être dite par le patient. Je suggérerais également une autre loi qui voudrait que, dans un restaurant, les personnes qui ont une allergie alimentaire, doi-

vent communiquer leur allergie aux serveurs. Ces lois préviendraient des crises ou même des morts. Peut-être qu'il serait bon que des publicités sur les allergies à la télévision soient réalisées pour dire aux gens quoi faire lors d'une crise, etc...

J'ai appris, par ce documentaire, que les allergies augmentaient avec les années. Il est donc obligatoire d'en avvertir la société qui sera bientôt plongée dans une mer d'allergies. Elles font partie du quotidien de plusieurs familles, il faudrait donc que cela devienne également un sujet courant même chez les familles encore éparpillées.

Émilie Savoie, 15 ans  
Mont Notre-Dame

### Intéressantes chroniques littéraires

À chaque samedi, la scribe littéraire Pierrette Roy m'intéresse par ses chroniques livresques qui captent l'attention des littéraires et des intellectuels qui lisent les pages artistiques de La Tribune.

C'est devenu chez moi un rituel que de lire Pierrette Roy. Souvent, elle nous fait connaître des écrivains méconnus du public. Particulièrement des littérateurs anglo-saxons, français et québécois.

Pierrette Roy, à n'en pas douter, est spécialement captivée par les auteurs populaires. Cette littérature n'a pas de secret pour elle.

Quant à la grande littérature, Pierrette aime davantage les livres à succès. Rien n'empêche, elle mé-

rite d'être lu par les amoureux du livre qui aiment la vie littéraire, sa mutation et sa mouvance.

La poésie intéresse également Pierrette Roy. Combien de poètes québécois et français connaît-elle? Une brochette intéressante.

Elle manifeste aussi un intérêt particulier pour les littérateurs sherbrookoises. Sans sa plume combien d'auteurs d'ici n'auraient pas de popularité et de visibilité dans La Tribune?

C'est d'ailleurs son travail de lire davantage de littérateurs sherbrookoises. Une grande majorité voit leurs livres critiqués dans La Tribune.

De fait, Pierrette Roy connaît le panthéon et le

terroir des livres et des écrivains sherbrookoises.

Elle a toute sa place dans la section des arts et

Yves Préfontaine  
Sherbrooke

### Un pari gagné

Monsieur Stéphane Dion est en train de gagner son pari en démontrant l'obsession sans borne des péquistes. Un bel hameçon de la stratégie d'Ottawa auquel mord royalement le Parti québécois. Le peuple québécois s'irrite une fois de plus de voir son gouvernement riposter de façon désespérée et incalculée à chaque flèche lancée par Ottawa.

«Ce n'est pas nous qui avons commencé!» Comment pouvez-vous être aus-

si dupes? Ce débat est insuffisant et surtout à un moment inopportun. Gardez donc ces munitions et travaillez d'abord à relever le Québec, le peuple vous fera signe.

Vous donnez bien plus l'impression d'un gouvernement à la stratégie douteuse qui va emmener dans le gouffre, l'option souverainiste avec lui.

Simon Bélanger  
Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et Éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Aïna LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Daniel Gévy Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Le nouveau directeur général touchera un salaire annuel de 75 000 \$

# 600 000 \$ pour lancer la Cité des rivières

Sherbrooke

La brouille autour des droits d'utilisation de l'appellation Cité des rivières n'entrave pas les opérations courantes de la nouvelle corporation, dont le directeur général est en poste depuis le début de la semaine. Albert Painchaud et les membres du conseil d'administration de Sherbrooke, ville des rivières disposent de fonds dépassant le demi-million de dollars pour franchir les prochaines étapes du projet.

Les élus de Sherbrooke ont consenti à ce qu'une somme de 200 000 \$ du budget 2000 de la Ville soit affectée à la Cité des rivières. Le conseil municipal avait autorisé une dépense équivalente pour l'exercice financier en cours.

Mais à peine 10 000 \$ ont été utilisés depuis le début de l'année, la seule dépense ayant été les frais liés à l'embauche des deux permanents qui entrent en fonction. Le reste des fonds alloués par la Ville pour 1999 sera disponible l'an prochain.

Finalement, une autre tranche de 200 000 \$ pourrait être puisée dans les budgets d'immobilisation de la Ville pour financer des initiatives liées au projet de la Cité des rivières, a indiqué le maire Jean Perrault.

«Nous prévoyons un budget de fonctionnement de l'ordre de 200 000 \$ cette année. Nous avons donc une marge de manoeuvre pour engager des dépenses suivant les recommandations qui nous seront formulées dans le rapport de la phase 2 des analyses préliminaires. Nous verrons notamment s'il y a

lieu de procéder dès l'an prochain à des acquisitions de terrain», précise le maire Perrault.

## Justification du maire

Albert Painchaud, qui a signé un contrat de quatre ans comme directeur général de la Cité des rivières, touchera un salaire annuel de 75 000 \$. Ce montant inclut tous les bénéfices.

Le maire Perrault soutient que c'est une juste rémunération pour un gestionnaire à qui l'on confie une telle commande.

«C'est un salaire plus élevé que ce que gagnent les directeurs d'autres corporations municipales. Les responsabilités ne sont toutefois pas les mêmes. La Cité des rivières est un projet de 70 à 80 millions de dollars sur lequel toute

la collectivité mise pour donner à la région un rayonnement international», dit-il.

Le maire de Sherbrooke précise que le salaire du directeur général de la Cité des rivières a été fixé sur recommandation de la direction des ressources humaines de la Ville et que la rémunération offerte proposée était spécifiée dans l'offre d'emploi.

«En entrevue, un candidat nous a même dit qu'il n'accepterait pas ce poste si le salaire annuel était inférieur à 90 000 \$», a ajouté M. Perrault.

À titre de comparaison, les directeurs généraux des corporations CHARMES et Sherbrooke 2002 gagnent autour de 50 000 \$ par année.

«Je ne connais pas personnellement M. Painchaud, mais sa feuille de route

est bien remplie. Je ne m'offusque pas de la rémunération qui lui a été consentie. Elle correspond à ses expériences de travail», juge Jacques Testulat, président de CHARMES et l'un des quinze membres votants du conseil d'administration de la nouvelle compagnie sans but lucratif, chargée de promouvoir la Cité des rivières.

Rappelons que la Ville de Sherbrooke a enregistré en septembre dernier une deuxième entité légale, Sherbrooke, ville des rivières, en raison d'un différend avec deux des trois administrateurs qui avaient incorporé la compagnie et réservé la marque de commerce de la Cité des rivières. Il n'y a toutefois pas encore eu de frictions juridiques.

Saisie de cannabis pour près d'un million \$ à Ascot Corner

# Trois des neuf personnes arrêtées sont accusées

Sherbrooke

Trois des neuf personnes appréhendées mercredi lors d'une perquisition de l'Escouade de crime organisé de la Sûreté du Québec, en collaboration avec la Sûreté municipale d'East Angus, ont comparu hier devant un juge de la Cour du Québec.

Jean Trépanier, âgé de 29 ans, de la région de Cowansville, a été inculpé de production de marijuana et de possession dans un but de trafic. On croit que cet individu entretiendrait des liens avec une organisation criminelle de la métropole.

Répondant d'accusations de même nature, Luc Trépanier, âgé de 41 ans, et Estelle Trépanier-Aubé, âgée de 39 ans, que l'on dit propriétaires de la maison d'Ascot Corner où l'intervention policière s'est déroulée, sauront aujourd'hui s'ils reprendront ou non leur liberté.

## 1974 plants

Rappelons que les policiers ont saisi 1974 plants dont 230 qui étaient au séchage dans cette maison dont une partie avait été aménagée en serre hydroponique bien équipée.

Il était question de plants avec cocottes, de bacs, de système d'irrigation, de pompes, de lampes halogènes, de séchoir... équipement alimenté avec de l'électricité détournée.

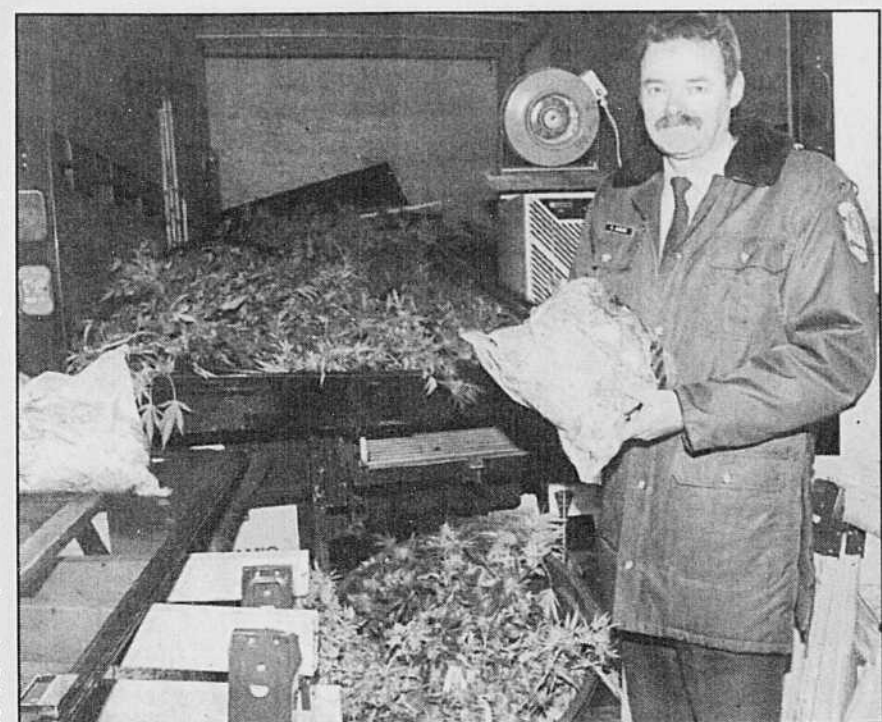
Au total, on estime que la valeur des plants saisis approcherait le million de dollars.

L'endroit était sous surveillance depuis octobre mais l'activité fébrile qu'on y avait remarquée mercredi a hâté l'opération.

De fait, cinq personnes se trouvaient sur place en train d'émonder les

plants quand les policiers se sont pointés rue des Pins. Quatre autres personnes, pour un total de neuf, ont été appréhendées.

Les six autres comparaitront par voie de sommation.



Imacom-Daguerre, par Claude Poulin

On peut apercevoir sur la photographie une partie de la récolte effectuée par l'Escouade de crime organisé de la SQ, en collaboration avec la Sûreté municipale d'East Angus, mercredi, à Ascot Corner: plants, marijuana en vrac, bacs...



Jean Charpentier

Luc Trépanier

Estelle Trépanier-Aubé

# Un conducteur agressif qui fonçait vers les policiers

Sherbrooke

Un conducteur de mauvais poil s'est retrouvé derrière les barreaux pour la nuit de mercredi à hier après avoir donné beaucoup de fil à retordre à des patrouilleurs de la Sûreté du Québec de la MRC d'Asbestos.

L'affaire a débuté en fin d'après-midi, mercredi, route 257, à Ham-Sud.

Un véhicule avec des phares de grande intensité roulait dans la voie opposée au véhicule de patrouille.

Le policier au volant a effectué un appel de phares pour amener le conducteur à diminuer l'intensité des phares. Pour toute réponse, après avoir démontré que ses phares de basse intensité étaient défectueux, le conduc-

teur a changé de voie pour rouler vers le véhicule de patrouille.

On peut se douter que le conducteur ignorait que le véhicule qui venait dans sa direction était un véhicule de patrouille.

Le policier a dû donner un coup de volant et rouler sur l'accotement pour éviter un impact.

On peut imaginer la suite. Les policiers ont tenté d'intercepter le véhicule qui a poursuivi sa route sur une distance de 10 kilomètres à une vitesse oscillant entre 120 et 140 kilomètres/heure.

Quand le conducteur s'est immobilisé près de son domicile, route 257, à Ham-Sud, les policiers ont voulu vérifier ce qu'il en était.

«Poussailage», entrave, «barba-

ge»... l'homme ne voulait rien entendre, au point que les policiers ont utilisé du poivre de Cayenne pour le maîtriser.

C'est ainsi que Michel Lafontaine, âgé de 47 ans, s'est retrouvé en prison dans l'attente de sa comparution pour voies de fait et entrave envers des agents de la paix, menaces de mort et conduite dangereuse.

**ARMOIRE EN PIN**  
Coffre, table, secrétaire, console, banc, lit

**L'ANTIQUAIRE DU VILLAGE**  
à Kévale  
Offrez un meuble pour Noël  
(819) 868-0774

*Joyeux Noël!*

*À celle qui illumine ma vie  
Je t'offre le présent,  
symbole de mon amour pour toi*

Richard  
XX

**Bracelets diamants**

**Ronald Fortier**

Spécialiste du diamant  
43, rue Wellington Nord  
563-6460

Une question de choix!

**ANGEL M** MECANO  
OTO  
ETRIQUE LTÉE

**Venez voir les V.T.T. 2000**

\* Liquidation des modèles 1999 - V.T.T. et motos \*

**160<sup>67</sup>/mois**  
**60 mois**  
**Taux : 9,25%**

Sur approbation de crédit  
Taxes en sus

\*\*\*\*\*  
\* **KVF400 4X4** \*  
\* **2000** \*  
\*\*\*\*\*

**Kawasaki**  
V'la le bon temps!

**3191 King Est, Fleurimont**  
**(819) 565-0188**

**Soirée**  
«Clichés au Musée»

Une initiative de:

**MARIE-SOPHIE DION**  
OPTICIENNE

Invitation spéciale

Soirée-bénéfice complètement «Glamour», où vous pourrez arborer vos pétillantes lunettes, jouer à la vedette... et faire partie d'un «shooting mode» avec le réputé photographe Grant Siméon. Chaque convive recevra son portrait-souvenir du 20<sup>e</sup> siècle.

**Mardi 28 décembre, 19 h**  
Au Musée des beaux-arts de Sherbrooke, 241, rue Dufferin  
Don suggéré pour défrayer votre entrée : 40 \$ et plus (valeur de 400 \$)  
**RSVP au 346-8998**

Merci à nos collaborateurs:  
Grant Siméon, photographe  
Standish Communications  
Vignoble Le Cep d'Argent  
Le Bistro de Jack O

Tous les dons recueillis seront versés à:

**SPA**  
SOCIÉTÉ PROTÉCTRICE DES ANIMAUX DE L'ESTRIE

## National

# Ménard se façonne un outil pour faire le ménage à la SQ

Pierre APRIL

Québec (PC)

Le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a présenté, hier, un projet de loi permettant, selon lui, de faire un bon ménage dans les corps policiers et à la Sûreté du Québec.

Un des moyens retenus pour briser la loi du silence à l'intérieur des corps policiers, pour mettre un terme à une certaine forme de solidarité lorsque des policiers posent des gestes criminels, consiste à encourager la dénonciation.

L'autre solution indispensable décrite dans la loi propose la création d'un Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec chargé de formuler des recommandations au ministre et de procéder à des suivis dans des dossiers disciplinaires, déontologiques et criminels de ses membres en plus de donner ses avis sur l'administration des enquêtes criminelles et les rapports en matière d'écoute électronique et de perquisition.

La formation des policiers jouera aussi un rôle primordial. Le projet de loi prévoit la mise en place d'une École nationale qui prendra en charge l'exclusivité de la formation de base.

«Je sais, a dit le ministre, qu'il y a, à l'intérieur de la SQ, des hommes et des femmes qui ont trouvé les dernières années difficiles à vivre. Je sais que les gestes de quelques-uns



Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique

d'entre eux ont jeté du discrédit sur l'ensemble du corps de police, mais on doit aussi reconnaître que l'ensemble a un très haut niveau d'intégrité.»

M. Ménard estime que son projet de loi fournira les instruments nécessaires pour refaire une crédibilité aux policiers et, plus particulièrement, à ceux de la SQ.

«Je rappelle à ces hommes et à ces femmes que cet organisme (SQ) a passé à travers bien des épreuves au cours de son histoire et que c'est toujours quand il a su reconnaître ses faiblesses qu'il s'est transformé pour acquérir les forces dont il dispose aujourd'hui.»

Dans un premier temps, le ministre Ménard estime que «la criminalité de plus en plus sophistiquée, l'évolution des exigences légales et jurisprudentielles ainsi que les attentes légitimes mais grandissantes de la population envers leurs corps policiers rendent incontournable

le rehaussement des exigences en formation», d'où la nécessité de créer une véritable école nationale de la police.

Quant au Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec - la police des polices - proposé par le projet de loi, le ministre a déclaré «qu'il s'agit d'une solution équilibrée qui répond à l'essence de la recommandation de la Commission Poitras». Ce conseil aura une vie utile de cinq ans.

Le projet de loi prévoit aussi un mécanisme touchant les enquêtes criminelles sur un policier. «Une plus grande transparence sera exigée des organisations policières», a précisé M. Ménard.

Un directeur d'un corps de police devra informer sans délai le ministre de la Sécurité publique de toute allégation relative à une infraction criminelle commise par un policier. Un suivi rigoureux sera effectué et le ministre disposera d'un pouvoir lui permettant d'ordonner la tenue d'une enquête par le corps policier de son choix.

Le ministre a rappelé que ces mesures s'appliqueront à tous les corps policiers et non seulement à la Sûreté du Québec.

Un policier sera aussi tenu de participer activement à une enquête policière menée sur les activités d'un de ses collègues.

Le projet de loi sur la police sera débattu en commission parlementaire dès le début de la prochaine année.

## Hydro-Québec procède à cinq congédiements et à dix suspensions

Montréal (PC)

Cinq employés de métiers d'Hydro-Québec, dont deux leaders syndicaux, ont été congédiés hier par leur employeur à la suite des actes de vandalisme survenus mardi dans des édifices de la rue Jarry et de l'Esplanade, à Montréal.

En outre, dix autres travailleurs ont été suspendus sans salaire pour des périodes allant de deux semaines à trois mois pour vandalisme également et, en plus, pour incitation à la grève illégale.

Parmi les cinq travailleurs congédiés, on retrouve le président du syndicat 1500 (des métiers) de l'Île de Montréal, Pierre Desjardins ainsi que le directeur du syndicat pour le nord de Montréal, Gaston Desrosiers.

Dans ce dernier cas, on reproche à M. Desrosiers d'avoir vidé sur un cadre le contenu d'un extincteur.

Ces mesures prennent effet immédiatement, a annoncé hier la direction d'Hydro-Québec.

Il n'est pas exclu que d'autres sanctions soient prises à l'égard de quelques autres travailleurs d'ici peu, dont un sixième congédiement.

C'est à la suite d'une enquête interne que la direction de la société d'Etat a posé ce geste. Des images vidéo des événements ont facilité les choses.

Les travailleurs visés par ces mesures sont tous membres du Syndicat des employés de métiers d'Hydro-Québec, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique.

A son retour d'un voyage à New York, mercredi, le président d'Hydro-Québec, André Caillé, avait indiqué sa détermination à imposer des sanctions aux auteurs des méfaits, dont le saccage de matériel informatique évalué à 100 000 \$.

M. Caillé avait dit n'accorder aucune foi à la version syndicale voulant que les travailleurs aient mené tout ce branle-bas de combat parce qu'ils estimaient avoir été trompés par Hydro-Québec quant aux augmentations salariales de l'automne dernier. Le 27 septembre, les syndicats des techniciens, des employés de bureau et de métiers concluaient une entente de principe de cinq ans sur la question salariale.

Depuis, les deux premiers groupes de travailleurs ont voté en faveur de l'entente et leurs représentants syndicaux ont signé récemment le contrat de travail.

Chez les travailleurs de métiers, l'entente a été entérinée dans une proportion de plus de 80 pour cent mais les dirigeants syndicaux, du Syndicat canadien de la fonction publique, ont refusé jusqu'ici de signer le contrat de travail parce que, soutiennent-ils, Hydro-Québec en a modifié des éléments.

Les leaders syndicaux clament que les augmentations de trois pour cent consenties pour les années 2003 et 2004 sont fermes. Hydro-Québec réplique que le pourcentage ferme consenti est de deux pour cent et que le troisième pour cent est conditionnel, en ce qu'il est lié à la réalisation de certaines économies et un certain niveau de performance de l'entreprise.

## Chrétien refuse de relancer le débat avec Bouchard

Ottawa (PC)

Jean Chrétien n'a pas l'intention de se lancer dans une joute verbale avec Lucien Bouchard à propos des conditions d'un éventuel référendum.

Le premier ministre Chrétien ne comprend pas pourquoi le gouvernement péquiste s'insurge contre le projet de loi sur «la clarté», déposé cette semaine.

«M. Bouchard voudrait créer une crise à propos de rien, a-t-il affirmé hier. Je ne veux pas faire une crise majeure. Nous avons un projet de loi sur la clarté... et c'est clair. On n'a pas besoin de demander le temps de la télévision pour ça», a-t-il précisé.

M. Chrétien n'est pas impressionné par le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale sur les prérogatives de l'Etat québécois, qui vise à faire contre-poids à l'initiative législative fédérale. «La loi n'est pas une, c'est un discours politique écrit dans la forme d'une loi», a-t-il dit.

Il a quand même demandé aux avocats de son gouvernement de l'examiner. «Ils pourraient ne pas être d'accord avec moi. Ce ne sera pas la première fois», prévient-il.

M. Chrétien a réitéré sa position selon laquelle l'Assemblée nationale est libre d'agir à sa guise lors d'un référendum. «C'est très clair qu'on n'affecte absolument pas les droits de l'Assemblée nationale. Ils peuvent avoir un référendum sur la question qu'ils veulent.»

«Ca sera à nous à décider, le Parlement du Canada, si la question rencontre les exigences en termes de clarté (éditées par) la Cour suprême du Canada et (...) après le référendum, de décider si la majorité exprimée reflète un désir profond de la population du Québec de ne plus faire partie du Canada.»

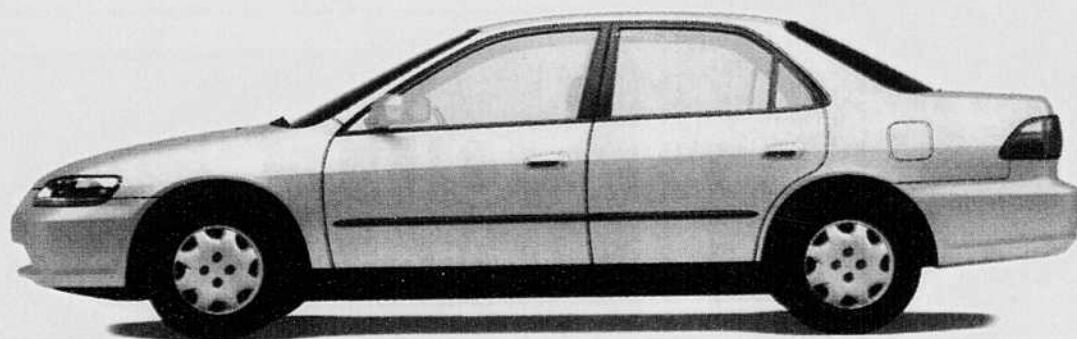
# Faites-vous un cadeau !

LOCATION EN TÊTE

PAR MOIS, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS. LOCATION DE 48 MOIS VERSEMENT INITIAL DE 3 000 \$ P.D.S.F. DE 25 300 \$ BOÎTE AUTOMATIQUE INCLUSE

**298 \$\***

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE



### Berline Accord LX 2000

La berline Accord 2000 va au-delà du simple raffinement d'une idée, elle réinvente l'expression d'une voiture déjà imposante. Meilleure en tout, elle a tout pour bien faire tout ce que vous voulez : le prix avantageux de la DX de 135 chevaux, la polyvalence de la LX de 150 chevaux ou le grand luxe de la EX de 150 ou 200 chevaux à dispositif VTEC. Vous avez aussi le choix de l'un ou l'autre de nos excellents programmes de location qui vous procurent, par exemple, l'Accord LX dotée d'une foule d'équipements de série tels l'antiblocage des freins (ABS), deux coussins gonflables à l'avant (SRS), la climatisation, les glaces électriques et une radiocassette AM/FM stéréo. Une berline Accord a attiré votre attention ? L'ingéniosité de Honda la retiendra.

\*Offre de location-bail faite par Honda Canada Finance Inc., S.A.C., et portant sur la berline Accord LX (modèle CG564YE) 2000 neuve. Mensualité de 298 \$ pendant 48 mois pour un total de 17 304 \$. Versement initial ou échange équivalent de 3 000 \$, première mensualité et dépôt de garantie de 375 \$ exigibles. Taux annualisé de location de 5,8 %. Programmes sans versement initial également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km ; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Informez-vous auprès d'un concessionnaire.

\*P.D.S.F. de la berline Accord LX (modèle CG564YE) 2000 neuve. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Informez-vous auprès d'un concessionnaire.

COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9 POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS OU L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS.

**HONDA**  
CONÇUE ET CONSTRUITE SANS CONCESSION

SECOURS-AMITIÉ-ESTRIE

Besoin d'être écouté ? Quelqu'un est là pour toi ! Anonyme et confidentiel

**564-2323**  
**1-800-667-3841**

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures 01179